

## Conjoncture dans la Construction en Corse au 2e trimestre 2021

### L'essentiel de la conjoncture

Le 2e trimestre 2021 est marqué par un climat général encore perturbé avec un nouveau confinement moins strict que le premier mais qui fragilise certains secteurs en particulier celui de la restauration.

Au milieu de cette conjoncture dépendante de l'évolution de la situation sanitaire, la construction affiche toujours une bonne résistance. Certains indicateurs enregistrent même une évolution très favorable : hausse des ventes de logements neufs, maintien des

effectifs salariés.

Si le nombre de créations d'entreprise est en baisse, il demeure supérieur au niveau d'avant-crise et les défaillances poursuivent leur trajectoire baissière. Enfin, la progression des permis de construire laisse présager un regain d'activité dans les mois à venir.



### SOMMAIRE

- Construction de logements neufs
- Commercialisation de logements neufs
- Construction de locaux professionnels
- Crédits à l'habitat
- mains d'oeuvre
- Appareil de production : emploi et chômage
- Démographie des entreprises de la construction
- Défaillances d'entreprise dans la construction
- Zoom sur :  
• *les risques professionnels en 2020*

### Les principaux indicateurs

	Valeur	GT	GA
<b>CONSTRUCTION NEUVE ET COMMERCIALISATION</b>			
<b>Logements mis en chantier</b> (cumul sur un an) en date réelle estimée	3 400 →	0 %	↓ -19,0 %
<b>Logements autorisés</b> (cumul sur un an) en date réelle estimée	3 500 ↑	+9,4 %	↓ -5,4 %
<b>Réservations de logements</b> (indiv.+ coll.)	329 ↓	-29,1 %	↑ +36,0 %
<b>Encours de logements</b> (indiv.+ coll.)	1 200 ↓	-1,6 %	↓ -22,9 %
<b>Prix des logements collectifs</b> , en € / m <sup>2</sup>	3 946 ↑	+5,9 %	↑ +11,3 %
<b>CONSTRUCTION DE LOCAUX PROFESSIONNELS</b>			
<b>Surface de locaux mis en chantier</b> (cumul sur un an) en milliers de m <sup>2</sup> , en date de prise en compte	62,518 ↑	+4,0 %	↓ -27,4 %
<b>Surface de locaux autorisés</b> (cumul sur un an) en milliers de m <sup>2</sup> , en date de prise en compte	165,97 ↑	+15,9 %	↑ +19,4 %
<b>APPAREIL DE PRODUCTION</b>			
<b>Emplois salariés privés dans la construction</b>	12 344 ↑	+0,1 %	↑ +3,8 %
<b>Demandeurs d'emplois dans le BTP</b> cat. A,B,C, données brutes	1 082 ↓	-0,1 %	↓ -24,4 %

## Construction de logements neufs : une activité stable dans un contexte de hausse des permis accordés

En intégrant à l'activité de promotion immobilière, la construction individuelle et le logement social, au mois de juin 2021, le nombre de mises en chantier cumulées sur 12 mois s'élève à 3 400 unités dont la moitié de logements individuels. Ainsi, il se stabilise après cinq trimestres de baisse consécutive.

En revanche, sur un an, une contraction de 19 % est observée avec une diminution plus marquée en Haute-Corse (-32 % contre -5 % en Corse-du-Sud). De même, le nombre de logements commencés se trouve très inférieur à celui de la même période en 2019 (-29 % / 2T2019) alors qu'à l'échelle nationale, les niveaux redeviennent comparables (-0,2 %).

Parallèlement, le nombre de logements autorisés à la construction en cumul sur douze mois affiche un regain par rapport au pré-

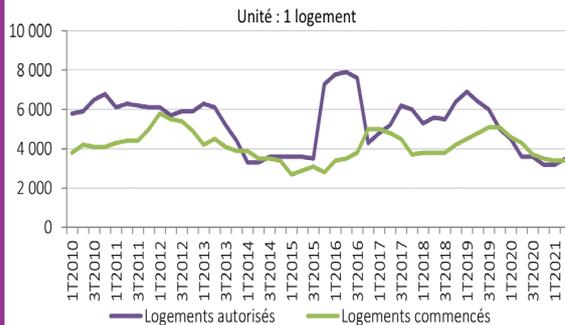
cédent trimestre et plus particulièrement les autorisations de logement individuels purs. Bien qu'en retrait comparativement au 2e trimestre 2019 et au 2e trimestre 2020, avec 3 500 permis accordés à fin juin 2021, les autorisations de construire enregistrent une embellie de 9,4 % par rapport au cumul à fin mars 2021.

Les permis sont de bons indicateurs des perspectives du secteur à court terme et permettent d'envisager une amélioration de l'activité dans les mois à venir.

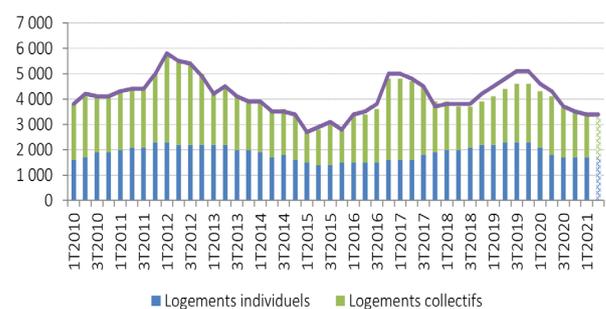
À ce titre, les derniers indicateurs publiés par le Service des Données et Études Statistiques du ministère de la transition écologique disponibles permettent de mettre en évidence une légère hausse des mises en chantiers estimée à la fin septembre 2021.

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS (en date réelle estimée)	Valeur en cumul sur 12 mois au 2e trim.2021	Evolution sur le trimestre	Evolution sur un an
<b>Nombre de logement commencés</b>	<b>3 400</b>	<b>0,0 %</b>	<b>-19,0 %</b>
dont individuels purs	1 100	0,0 %	-8,3 %
dont individuels groupés	600	0,0 %	0,0 %
dont collectifs (y compris en résidence)	1 600	-5,9 %	-30,4 %
<b>Nombre de logement autorisés</b>	<b>3 500</b>	<b>9,4 %</b>	<b>-5,4 %</b>
dont individuels purs	1 300	+18,2 %	+18,2 %
dont individuels groupés	700	0,0 %	0,0 %
dont collectifs (y compris en résidence)	1 600	14,3 %	-11,1 %

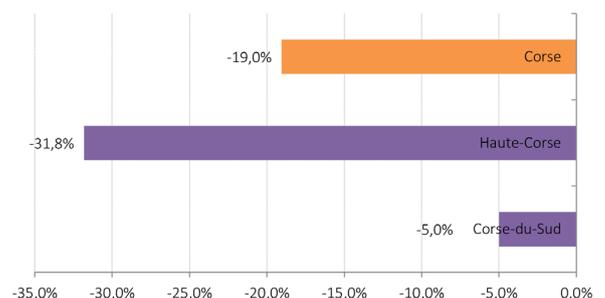
Évolution trimestrielle de la construction de logements neufs en cumul sur 12 mois



Évolution trimestrielle du nombre de mises en chantier en cumul sur 12 mois par type de logement



Evolution à un an du cumul sur 12 mois des mises en chantier par département à fin juin 2021



Les permis accordés concernent à 46 % des logements collectifs qui relèvent majoritairement de l'activité de promotion immobilière.

Avec 1 200 logements proposés à la vente auprès des particuliers dans le cadre de programmes immobiliers au 2e trimestre 2021, le stock d'invendus se stabilise sur le trimestre (-20 logements / 1T2021). En revanche, il continue de décroître de façon marquée par rapport à l'année antérieure et au niveau de 2019 (-22,9 %/ 2T2020 et -37,6 % /2T2019). Cette baisse est la conséquence d'une hausse ventes réalisées plus marquée que celle des nouveaux logements proposés à la vente sur la période. Sur un an, le nombre des ventes a augmenté de 36 %.

En termes de ratio, les ventes réalisées sur le trimestre représentent plus de 27 % de l'offre globale alors qu'elles étaient de 15 %

l'année précédente.

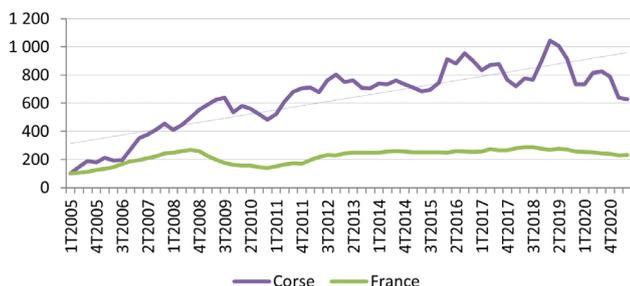
En cumul sur 12 mois glissants, la tendance reste favorable puisque 80 logements collectifs de plus qu'au trimestre précédent ont été réservés, et 59 supplémentaires pour les maisons individuelles. En variation annuelle, tous types de biens confondus, les réservations auprès des promoteurs insulaires enregistrent une progression de près de 150 logements.

Les logements collectifs constituent plus de 90 % des réservations et du stock proposé à la vente. Au 2e trimestre 2021, 296 appartements ont été mis en vente, soit 5,3 % de plus que l'année précédente. Ceux-ci affichent en moyenne un prix de 3 946 euros par m<sup>2</sup> (+11 % sur un an). Ce qui représente 450 euros de moins qu'à l'échelle métropolitaine.

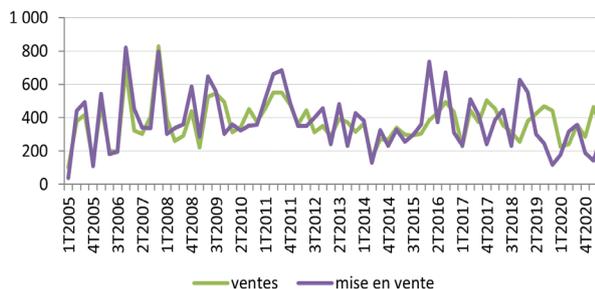
Commercialisation de logements neufs	2T2021	Évolution sur le trimestre	Évolution à un an
<b>Logements collectifs</b>			
Mises en vente sur le trimestre	296	▲ +129,5 %	▲ +5,3 %
Nombre de réservations sur le trimestre	306	▼ -25,9 %	▲ +36,0 %
Encours de logements à vendre en fin de trimestre	1 137	▲ +1,2 %	▼ -20,1 %
Mises en vente en cumul sur douze mois glissants	940	▲ +1,6 %	▲ +16,0 %
Réservations en cumul sur douze mois glissants	1 325	▲ +6,5 %	▲ +0,8 %
<b>Logements individuels</b>			
Mises en vente sur le trimestre	1	▼ -92,3 %	▼ -97,3 %
Nombre de réservations sur le trimestre	23	▼ -54,9 %	▲ +8,5 %
Encours de logements à vendre en fin de trimestre	63	▼ -34,4 %	▼ -52,6 %
Mises en vente en cumul sur douze mois glissants	45	▼ -44,4 %	▼ -4,3 %
Réservations en cumul sur douze mois glissants	110	▲ +35,8 %	▲ +74,6 %

Sources: SDeS, ECLN - Traitement CorsiStat

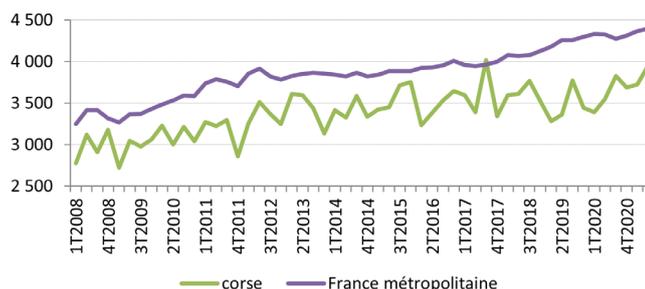
Stock de logements neufs invendus en fin de trimestre  
indice base 100=1T2005



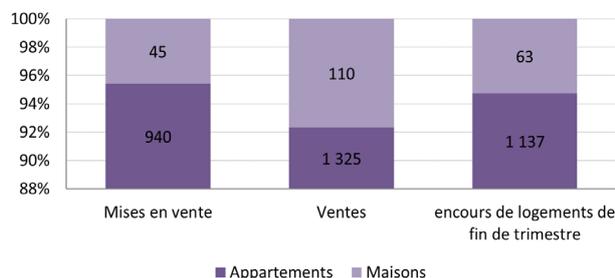
Commercialisation de logements neufs individuels et collectifs chaque trimestre



Évolution du prix de vente des logements collectifs neufs en €/m<sup>2</sup>



Commercialisation de logements neufs par type en cumul sur 12 mois glissants - situation au 2T2021



## Construction de locaux professionnels neufs : des signes de reprise de l'activité avec la hausse des superficies commencées et autorisées sur le trimestre

Au 2e trimestre 2021, en **cumul sur 12 mois** glissants, le nombre de **mises en chantier** de locaux professionnels à l'échelle de la Corse couvre une superficie de 62,5 milliers de m<sup>2</sup>. Ce chiffre **progressé** par rapport au trimestre précédent (+4,0 %). Dans ce contexte de hausse générale, les bâtiments commerciaux et locaux industriels accusent toutefois un repli des mises en chantier (resp. -24 % et -37 %).

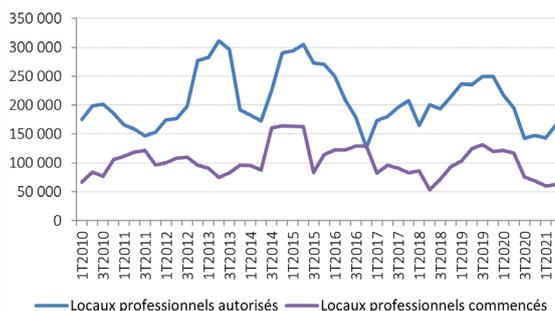
Sur un an, cependant, le cumul des superficies commencées se situe toujours à un **niveau très inférieur** (-27 %/2T2020) à l'exception des locaux d'artisanat (+85 %) et entrepôts (+136 %). Le secteur privé non agricole qui recense la superficie la plus élevée est représenté pour près de la moitié par les entrepôts avec une superficie commencée de 13,9 milliers de m<sup>2</sup>.

Dans le **secteur public**, 7 800 m<sup>2</sup> de locaux ont été mis en chantier, soit une **diminution de 40 %** par rapport au 2e trimestre 2020. Pour l'ensemble des locaux professionnels tout type confondu, l'activité est significativement **en-deçà du niveau d'avant-crise**.

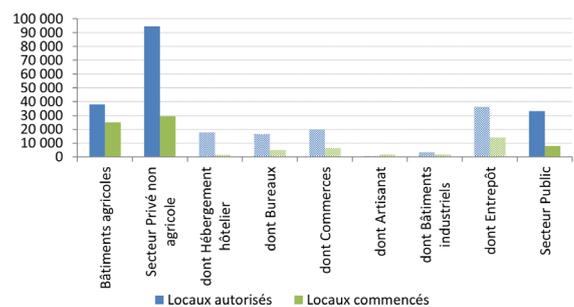
Cependant, les **autorisations de construire** affichent une **hausse** sur le trimestre (+15,9 %) mais également sur l'année (+19,4 %). Ce qui laisse présager une meilleure conjoncture dans les mois à venir. Sur le trimestre, seuls les locaux prévus pour des établissements hôteliers enregistrent un retrait (-11,9 %) A l'inverse, la superficie autorisée pour les commerces a bondi de 83 %. Le secteur public affiche une progression de 11,3 % pour une superficie de 33 300 m<sup>2</sup> en prévision.

Locaux mis en chantier			
Surfaces exprimées en milliers de m <sup>2</sup>	Superficie en cumul sur 12 mois à la fin du 2T2021	Evolution sur le trimestre	Évolution annuelle
Bâtiments agricoles	25,2	▲ +8,6%	▼ -1,9%
Secteur privé non agricole	29,5	▲ +1,3%	▼ -39,7%
dont locaux industriels	1,6	▼ -36,7%	▼ -76,7%
dont hébergements hôteliers	1,3	▲ +40,3%	▼ -87,5%
dont bureaux	4,9	▲ +5,0%	▼ -68,6%
dont commerces	6,1	▼ -23,9%	▼ -34,8%
dont artisanat	1,7	▲ +8,5%	▲ +85,2%
dont entrepôt	13,9	▲ +21,7%	▲ +136,3%
Secteur public	7,8	▲ +1,3%	▼ -39,7%
<b>Ensemble</b>	<b>62,5</b>	<b>▲ +4,0%</b>	<b>▼ -27,4%</b>
Locaux autorisés			
Surfaces exprimées en milliers de m <sup>2</sup>	Superficie en cumul sur 12 mois à la fin du 2T2021	Evolution sur le trimestre	Évolution annuelle
Bâtiments agricoles	38,1	▲ +3,9%	▲ +33,3%
Secteur privé non agricole	94,6	▲ +23,5%	▼ -2,2%
dont locaux industriels	3,3	▲ +45,5%	▼ -51,0%
dont hébergements hôteliers	17,8	▼ -11,9%	▼ -16,9%
dont bureaux	16,6	▲ +15,1%	▼ -8,8%
dont commerces	19,9	▲ +83,2%	▲ +8,9%
dont artisanat	0,7	▲ +44,9%	▼ -80,5%
dont entrepôt	36,3	▲ +27,8%	▲ +27,4%
Secteur public	33,3	▲ +11,3%	▲ +142,9%
<b>Ensemble</b>	<b>166,0</b>	<b>▲ +15,9%</b>	<b>▲ +19,4%</b>

Construction neuve de locaux professionnels en superficie cumulée sur 12 mois  
Unité : m<sup>2</sup> (surface plancher)



Construction neuve de locaux professionnels en cumul sur 12 mois au 2e trim.2021 par type  
Unité : m<sup>2</sup> de surface plancher



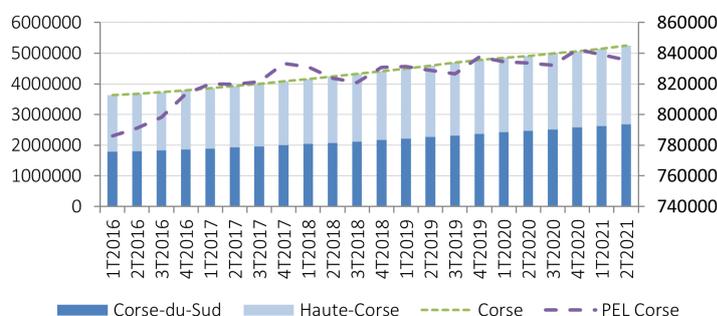
## Crédits à l'habitat : une production qui progresse vivement dans un contexte où les taux d'emprunt sont au plus bas

Autre indicateur du pouls de l'activité dans la construction, l'encours des **crédits à l'habitat accordés** aux particuliers par les agences bancaires corses. Leur montant constitue **57 % de l'encours global** des crédits accordés. Après une année 2020 dynamique, l'encours des crédits à l'habitat insulaire continue de progresser au 1er semestre 2021 à un rythme toujours plus soutenu dans un contexte où les taux d'emprunt sont particulièrement attractifs (<2%). Aussi, celui-ci atteint **5,3 milliards d'euros** à la fin du mois de juin 2021 et progresse ainsi de 6,9 % sur un an, soit 0,3 point de plus qu'au niveau national. Les taux d'intérêts sont toujours orientés à la baisse. En France, le taux d'intérêt moyen d'un crédit nouveau à l'habitat auprès des particuliers s'établit à +1,13 % et atteint l'un des niveaux les plus bas.

Par ailleurs, entre la fin du 2e trimestre 2009 et la fin de l'année 2016, les encours des **plans d'épargne logement (PEL)** ont suivi une trajectoire ascendante. Parmi, les différents placements réglementés proposés, ils ont bénéficié d'un engouement des particuliers du fait de leur taux avantageux. Ils constituent un placement sans risque. À partir de 2017, leur courbe de progression se tasse. Ce ralentissement intervient après la baisse du taux de rémunération fixé à 1 % rendant le produit moins attractif pour les nouveaux souscripteurs. A la fin du 2e trimestre 2021, l'encours des PEL s'établit à **836 millions d'euros**. Bien qu'il soit supérieur au niveau de l'année précédente (+ 0,2 %), celui-ci diminue pour la seconde période consécutive en glissement trimestriel (-0,4 % par rapport à fin mars 2021).

Crédit à l'habitat	Montant 2T2021	Évolution sur le trimestre	Évolution sur 1 an
Corse	5,3 Mds €	▲ +2,0 %	▲ +6,9 %
Corse-du-Sud	2,7 Mds €	▲ +2,2 %	▲ +8,9 %
Haute-Corse	2,6 Mds €	▲ +1,8 %	▲ +4,9 %

Évolution des encours de crédit à l'habitat de fin de trimestre par département (en milliers d'euros)



## Évolution de l'emploi salarié privé dans la Construction : quasi-stabilité des effectifs à un niveau élevé mais des intérimaires qui reculent vivement

En Corse, au 2e trimestre 2021, le nombre de postes salariés dans la construction représente près de 15 % de l'ensemble du secteur privé. Depuis le début de la crise sanitaire, la construction affiche une bonne résistance. Comparativement à la trajectoire suivie par l'emploi salarié privé dans sa globalité, celle des effectifs du BTP n'a pas fléchi lors du premier confinement lié à la crise de la Covid-19 et n'a cessé de progresser au contraire sachant que la construction est l'un des trois secteurs qui a le plus sollicité le dispositif de chômage partiel. À la fin juin 2021, le secteur comptabilise **12 344 salariés** et tend à se stabiliser à un niveau élevé (+0,1 % sur le trimestre). Sur un an, il reste dynamique avec une augmentation de 3,7 %.

Cette **hausse annuelle marquée** correspond à 450 salariés supplémentaires.

Les perspectives d'emploi restent bien

orientées pour les mois à venir. En effet, les **déclarations préalables à l'embauche** (hors intérim) enregistrées par l'Urssaf de Corse **augmentent de 4,9 %** sur le trimestre dans le domaine de la construction.

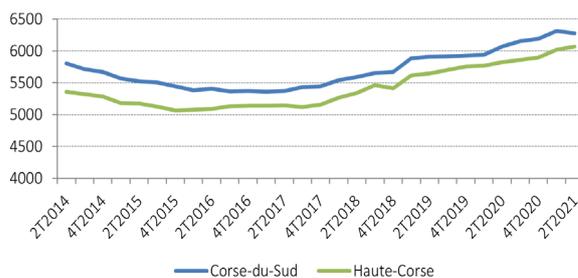
Par ailleurs, la masse salariale affiche un léger repli sur le trimestre (-1,2 %). Elle est toutefois supérieure au niveau de l'an passé et à celui d'avant-crise (resp. +41,1 % et +9,0 %).

Mécaniquement, le salaire moyen par tête qui est calculé en fonction de la masse salariale diminue légèrement sur le trimestre (-1,3 %) mais affiche une hausse de 36 % sur l'année.

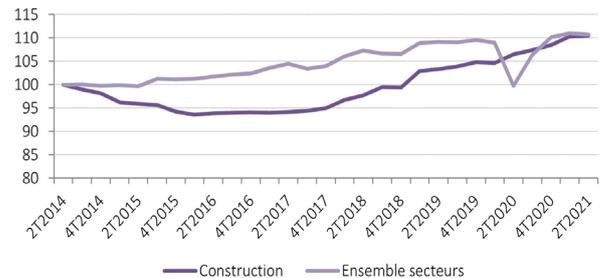
Enfin, pour le second trimestre consécutif, **l'emploi intérimaire se contracte** dans la construction (-7,0 %) à l'image des autres secteurs privés (-7,0 %).

Emploi salarié privé	2T2021	Evolution sur le trimestre (%)	Evolution à un an (%)
Nombre de postes salariés dans la Construction	12 344	+0,1	+3,8
Part dans l'ensemble des secteurs (%)	14,7		
Masse salariale Construction en millions d'euros	78,2	-1,2	41,1
Part dans l'ensemble des secteurs	14,7		
Salaire Moyen par Tête brut mensuel dans la construction en €	2 112,6	-1,3	36,0
Salaire Moyen par Tête brut mensuel dans l'ensemble des secteurs en €	2 108,7	2,1	20,3

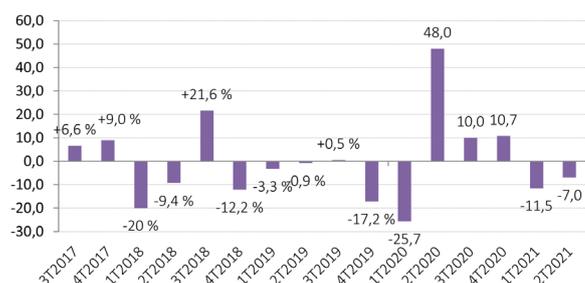
Évolution de l'emploi salarié privé par département dans la Construction



Évolution de l'emploi salarié privé (indice base 100 = 2T2014)



Variation trimestrielle de l'emploi intérimaire dans la Construction depuis le 3T2017



## La demande et l'offre d'emploi dans le BTP : baisse persistante du nombre d'inscrits à Pôle Emploi et baisse de l'offre

À la fin du second trimestre 2021, le nombre de **demandeurs d'emploi** dans la construction est estimé à **1 082** soit une part de 5,2 % parmi l'ensemble des individus en recherche active d'emploi (catégorie A,B,C).

Cet effectif est **en repli** sur le trimestre et sur l'année à l'inverse de la tendance générale (+10,5 % / 1T2021 pour l'ensemble des secteurs). Ainsi, il enregistre un retrait de 2,6 % par rapport au trimestre précédent.

Sur un an, il affiche une contraction de 24,4 %.

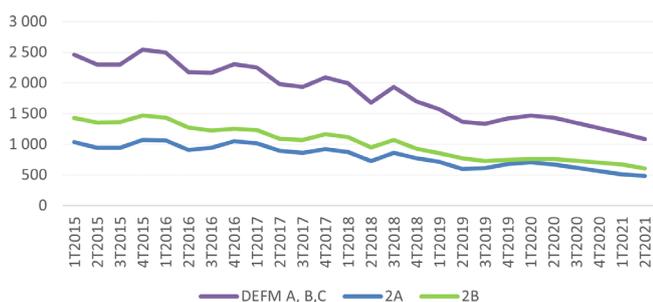
Sur le long terme, le nombre de demandeurs d'emploi du secteur suit une trajectoire baissière. Au cours des cinq dernières années, en évolution annuelle, la seule période qui correspond à une hausse du nombre de personnes à la recherche d'emploi est celle du premier confinement lié à la crise sani-

taire à savoir, le 2e trimestre 2020. En effet, au cours de cette période les entreprises du BTP avaient été contraintes de cesser leur activité.

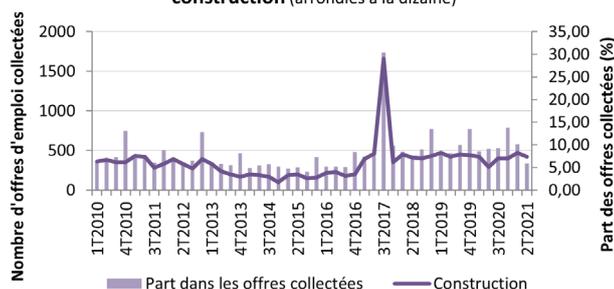
De fait, le niveau de la demande actuel est significativement inférieur à celui de 2019 (-20,9 % / 2T2019).

Par ailleurs, le suivi des **offres d'emploi** collectées par Pôle Emploi met en évidence une **diminution du nombre de propositions** au cours du second trimestre 2021 (-10,6 % sur le trimestre) à contre courant avec la tendance générale (+44 % pour l'ensemble des secteurs). Avec 420 offres d'emploi, soit 6% de l'ensemble des offres collectées, le niveau est toutefois comparable à celui d'avant-crise (2T2019).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de fin de trimestre dans le BTP par département (données brutes)



Nombre d'offres collectées par Pôles Emploi dans la construction (arrondies à la dizaine)



Source : Pôle Emploi (données brutes) - traitement CorsiStat  
Les données sectorielles sont des données provisoires

## Démographie des entreprises dans la construction: une tendance baissière qui se poursuit depuis 2020 mais un niveau toujours supérieur à celui d'avant-crise

Au 2e trimestre 2021, 201 entreprises ont été créées en Corse dans le secteur de la construction, soit un repli de 6,9 % par rapport au trimestre précédent prolongeant ainsi la tendance baissière observée depuis fin 2020 alors que la trajectoire s'inverse à l'échelle de l'ensemble des activités insulaires (+3,4 %). En revanche, le niveau d'apparition de nouvelles unités est significativement supérieur à celui de l'an passé dans l'Île tous secteurs confondus (+89,5 %) mais aussi dans la construction (+57 %). Cette progression concerne tous les types d'entreprises et plus particulièrement celles créées sous le statut de «microentreprise» qui ont doublé par rapport au 2e trimestre 2020. Comparativement au niveau d'avant-crise (2T2019), le nombre de création augmentent toujours (+6,9 %).

En cumul sur 12 mois glissants, 921 entreprises sont enregistrées, soit une hausse de 8,6 % par rapport au trimestre précédent. De même, sur un

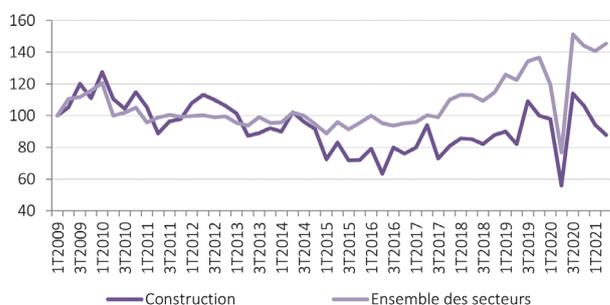
an, un accroissement significatif est constaté (+10,8 %). Par rapport au 2e trimestre 2019, les créations augmentent de 17,6 % attestant de la bonne résistance du secteur.

Parallèlement, le nombre de défaillances d'entreprise en cumul sur 12 mois glissants continue de décroître. Les mesures de soutien toujours en vigueur permettent en effet, de limiter les dépôts de bilan. Ainsi, entre les mois de juillet 2020 et de juin 2021, 25 entreprises de la construction ont fait l'objet d'une ouverture de procédure de redressement judiciaire soit 45 de moins qu'à la même période de l'année précédente et 92 de moins qu'en 2019.

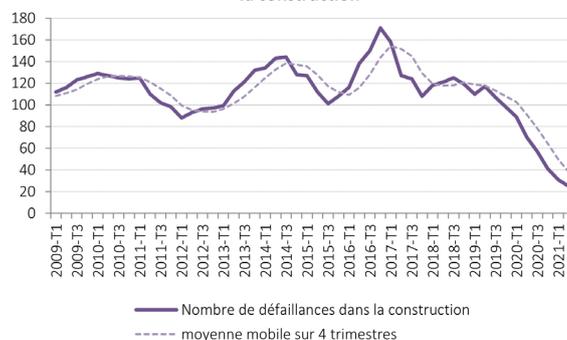
En termes de ratio, pour une entreprise en difficulté, près de 8 entreprises voient le jour contre 9 entreprises créées dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles.

Créations d'entreprise dans le secteur de la Construction	Nombre de créations au 2T2021	Part dans l'ensemble des créations	Évolution sur le trimestre	Évolution à un an
Microentreprises	98	11,8 %	▼ -2,0	▲ +122,7
Hors microentreprises	103	17,4 %	▼ -11,2	▲ 21,2
Ensemble des créations	201	14,1 %	▼ -11,1	▼ -3,6

Évolution du nombre de créations d'entreprise (données CVS - indice base 100=1T2009)



Évolution du nombre de défaillances d'entreprise dans la construction



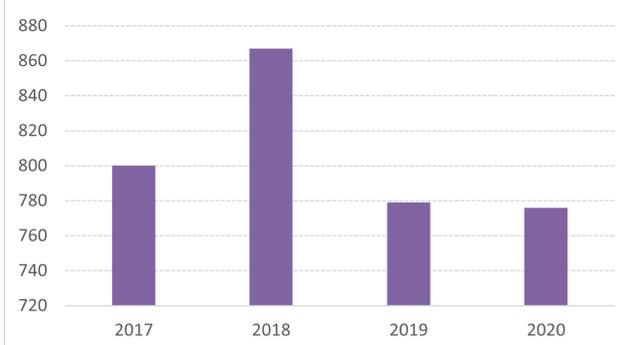
Défaillances d'entreprise au 2T2021 (cumul sur un an)	Nombre de défaillances	Part dans l'ensemble des défaillances	Évolution sur le trimestre	Évolution à un an
Construction	25	14,7 %	▼ -19,4%	▼ -64,3%
Ensemble des secteurs	170	100,0 %	▲ +1,8%	▼ -36,8%

La crise sanitaire de la Covid-19 a eu un impact sur la sinistralité pour l'ensemble des secteurs en Corse. La réduction d'activité induite par les deux périodes de confinement plus ou moins strict a eu pour conséquence une contraction du nombre d'accidents du travail avec arrêt (-13,2 % sur un an), du nombre d'accidents du trajet avec arrêt (-31,4 %) et du nombre de maladies professionnelles (-12,2 %).

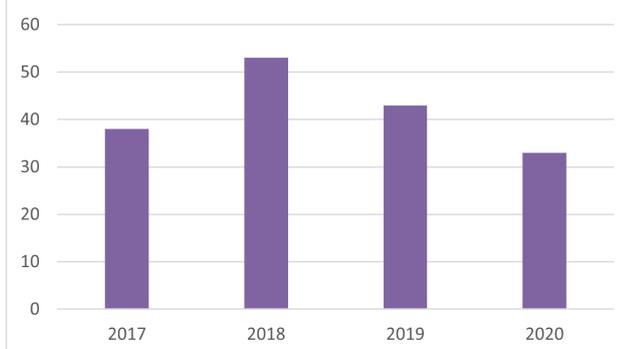
Le secteur du BTP est particulièrement exposé aux risques professionnels. Alors qu'il emploie 16 % des salariés du régime général de la sécurité sociale insulaires en 2020, il a généré 27 % des accidents. Contrairement à la tendance générale, le BTP affiche une quasi-stabilité du nombre d'accidents du travail. En 2020, 776 accidents sont à déplorer, soit 0,4 % de moins que l'année précédente alors qu'à l'échelle PACA-Corse réunies, une baisse de 10 % est constatée. Cet indicateur concorde avec le fait que le secteur du BTP a mieux résisté à la crise avec une activité accrue à la sortie du premier confinement, le second confinement ayant concerné

principalement les établissements commerciaux dits «non essentiels» et les restaurants. Il s'agit le plus souvent d'accidents liés aux manutentions manuelles. Viennent ensuite les chutes de hauteur et les chutes de plain-pied. En revanche, les incapacités permanentes sont en retrait de 31,7 % sur un an dans le secteur sachant qu'une incapacité peut découler d'un accident survenu au cours de l'année précédente. Par ailleurs, le BTP apparaît parmi les trois secteurs les plus touchés par les maladies professionnelles après les «services, commerces et industries de l'alimentaire» et les «activités de services II « (santé, travail temporaire...). Pour autant, avec 33 maladies professionnelles réglées en 2020, le secteur affiche une tendance baissière depuis 2018 et présente un niveau en deçà de celui de 2017. Les troubles musculo-squelettiques sont prédominants et plus particulièrement les affections périarticulaires telles que le syndrome du canal carpien ou la tendinopathie des muscles épicondyliens du coude.

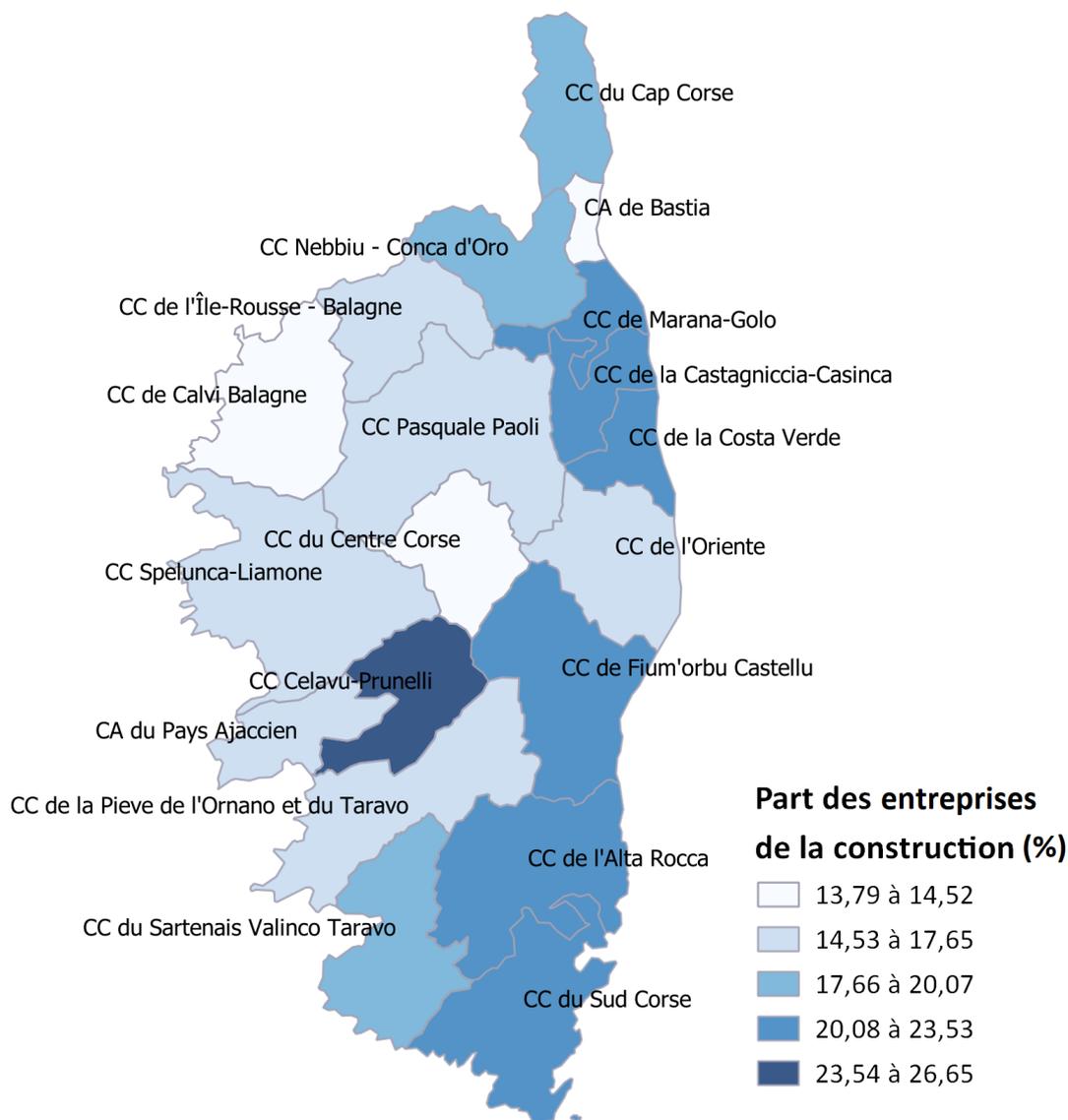
Évolution du nombre d'accidents du travail dans le BTP en Corse



Évolution du nombre de maladies professionnelles dans le BTP en Corse



## Part des entreprises de la construction dans les différentes EPCI (%)



Source : Insee, REE, situation au 31/12/2018 - Traitement CorsiStat  
 Champ : Activités marchandes hors agriculture



UNION EUROPÉENNE



Agenza di Sviluppo Economicu di a Corsica  
 Agence de Développement Économique de la Corse

Agence de Développement  
 Économique de la Corse

Corsica Statistica

Antenne de Bastia  
 Maison du parc technologique/ZA d'Erbajolo  
 20600 Bastia

Téléphone : 04 95 50 91 38  
 internet : [http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica\\_r30.html](http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica_r30.html)  
 Mel : lena.serdjianian@adec.corsica